

PROGRAMME DE FORMATION

Titre professionnel de formateur professionnel d'adultes par la validation des acquis d'expérience (VAE)

Les objectifs de la formation

- Certifier les compétences acquises lors d'expériences de formation en interne comme en externe dans son domaine d'activité
- Devenir formateur professionnel pour adultes dans son domaine d'activité en vue d'une reconversion ou une évolution professionnelle

Public concerné : Tout public

Personnes en situation de handicap : la formation peut être aménagée avec nos coordinateurs de l'AGEFIPH pour favoriser l'accessibilité aux PSH

Prérequis pour intégrer la formation

- Être majeur et détenir un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) + expérience professionnelle, ou Niveau 3 (CAP, BEP) + 3 ans d'expérience professionnelle
- Posséder un niveau de connaissance reconnu dans un domaine précis
- Disposer d'un ordinateur et de logiciels de traitement de texte, tableur et présentation numérique (type Pack Office) et d'une connexion internet fiable
- Maîtriser les outils numériques de traitement de texte (Word) et présentation numérique (PowerPoint)
- Être en possession de l'avis de recevabilité de la DREETS pour la VAE

Durée

- 60 heures au total
- 10 heures d'apprentissage à distance
- 25 heures d'accompagnement individuel pour les dossiers écrits
- 23 heures d'ateliers collectifs
- 2 heures d'examen pour l'obtention du titre

Sessions de formation

- Entrée en formation permanente, planification du parcours de formation à l'inscription
- 3 sessions d'examen par an

Les formateurs

Pascaline Colombani & Mélanie Quéménéur détiennent le titre professionnel FPA et évoluent dans le domaine du conseil et de la formation depuis plus de 15 ans.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Proposer des actions de formation collectives et individuelles en vous appuyant sur vos ressources et outils pédagogiques
- Préparer et animer des actions de formation collectives et individuelles à l'aide des outils numériques
- Construire des parcours collectifs et individualisés et accompagner les apprenants
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés d'apprentissage

Modalités pédagogiques

Parcours à distance 100 % e.learning, 24/7

- Accès à une plateforme avec auto-évaluation, vidéo et fiches pour un apprentissage au rythme de l'apprenant.
- Un accompagnement individuel par téléphone, email ou visio est proposé tout au long de ce parcours pour répondre aux questions, lever les doutes et assurer le suivi pédagogique
- **Module de méthodologie de la VAE.**

Parcours mixte : en présentiel ou en visioconférence

- **Atelier de méthodologie de rédaction des dossiers écrits (1 jour) :** comprendre l'objectif des dossiers écrits, préparer les sommaires du dossier professionnel et du dossier de projet différé pour faciliter leur rédaction + accompagnement individuel pour la lecture et la correction des dossiers.
- **Atelier de préparation aux oraux d'examen et oral blanc (2 jours) :** comprendre l'objectif de l'examen oral, savoir présenter son dossier devant les jurés, s'entraîner pour le jour J.

Évaluations :

- En cours de formation : auto-évaluations, livret d'évaluation, conception d'outils pédagogiques, feuilles d'émargement, attestation d'assiduité et entretiens de suivi pédagogiques.
- En fin de formation : certificat de suivi, diplôme délivré par la DREETS pour le titre professionnel FPA.

Prix : 1700 € net*

*fais de dossier pour financement public de 100 €



I - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE SERVICE

Les présentes Conditions Générales de Rosas & Qosma SARL (ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, entre Rosas & Qosma SARL et toute personne physique ou morale pour tout achat de services fournis par Rosas & Qosma SARL, conseil et formation. Les Conditions Générales visent à définir les modalités de la mise en œuvre de la prestation de service à partir de la passation de la commande jusqu'à la fourniture du service commandé, y compris le paiement.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent de plein droit à toutes prestations de service proposées par Rosas & Qosma, notamment formation et accompagnement.

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment ses propres conditions générales, qui seront inopposables à Rosas & Qosma.

II – DESIGNATIONS DES PARTIES

Rosas & Qosma SARL est une société de conseil et un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé 110 boulevard de la Liberté 44100 Nantes et dont les locaux dédiés à la formation sont établis 5 rue Jacques Brel, 44 800 Saint Herblain.

Rosas & Qosma a développé une branche de formation appelée FPA (pour Formation Professionnelle d'Adultes) et dispose de l'agrément délivré par la Direccte pour faire passer l'examen du titre professionnel de formateur professionnel d'adultes.

Rosas & Qosma SARL est une société enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 89132074900015. Son numéro de déclaration d'activité est le 52440906544.

Est considéré comme client toute personne réservant ou participant à une formation dispensée par le centre de formation Rosas & Qosma. Le terme financeur fait référence aux organismes pouvant prendre en charge le financement d'une formation pour le compte du client (CPF, employeur, OPCO, Pôle Emploi, Région...).

III – PRESTATION DE FORMATION

1. Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par Rosas & Qosma. Le fait de s'inscrire à une formation par un OPCO (Opérateur de Compétences), le CPF (Compte Personnel de Formation), le Pôle Emploi (KAIROS) ou sur le site internet www.formation-fpa.fr implique l'adhésion entière de la part du client aux présentes conditions générales.

2. Commande de la prestation de formation

La prestation est réputée conclue à la date de réception du dossier d'inscription complet et sous réserve de la réception de toutes les pièces justificatives essentielles à l'entrée en formation du client. La réussite aux tests de positionnement n'implique pas l'inscription à la formation.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seul le dossier d'inscription complet, renseignements administratifs et financiers, pièces justificatives et preuve de financement a valeur contractuelle.

La commande de formation passée via un OPCO ou le CPF n'emporte pas inscription tant que Rosas & Qosma n'a pas validé l'inscription et/ou reçu l'accord de prise en charge.

Préalablement à cette date, les présentes Conditions Générales ont été mises à la disposition du Client, notamment dans le dossier d'inscription.

Sans dossier d'inscription complet, des pièces justificatives demandées et de la preuve de financement apportée, le client ne pourra pas débiter sa formation.

Toute commande de prestation implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par Rosas & Qosma.

3. Conditions d'exécution de la prestation

3.1 Obligations générales des parties

Le client s'engage à apporter, en temps voulu, les données et les renseignements dont la communication est jugée utile par Rosas &

Qosma pour l'exécution de la prestation de formation et son entrée en formation. Rosas & Qosma s'engage à fournir au client un ensemble de compétences spécifiques, et en particulier des moyens humains qualifiés et pertinents au suivi du parcours de formation. Le client s'engage quant à lui, à disposer de matériel informatique récent, des logiciels de traitement de texte et de présentation numériques ainsi que d'une connexion internet suffisante pour accéder à la plateforme numérique et échanger en visio-conférence.

3.2 Désignation d'un responsable pédagogique et/ou formateur

Afin d'assurer un accompagnement complet et efficient au client, Rosas & Qosma désigne un responsable pédagogique et un formateur dédiés au client pour coordonner son parcours de formation. Rosas & Qosma s'engage à remplacer dans les meilleurs délais tout responsable pédagogique ou formateur qui serait défaillant.

4. Durée de la formation

Le parcours de formation (accompagnement pédagogique, accès la plateforme numérique, ateliers à distance ou présentiel) s'entend de la date d'entrée en formation jusqu'à la date de fin de formation mentionnées sur le devis ou l'accord de prise en charge du CPF ou de l'OPCO. Le nombre d'heures prévu par parcours de formation est indiqué dans le programme de formation et le dossier d'inscription.

Si le parcours de formation est prolongé à la demande du client, un devis de prolongation personnalisé sera proposé au client. La prolongation de la formation impliquant un changement de date d'examen est acceptée sur la base de deux (2) reports maximum et sous réserve du paiement de la prolongation et du respect de la nouvelle planification du parcours de formation.

Le client sera régulièrement contacté en cas de non-respect du planning de formation établi avec lui à son entrée en formation et validé par un responsable pédagogique. Au regard de contraintes personnelles ou professionnelles justifiées, le planning pourra faire l'objet de modifications entraînant le report de l'examen.

Dans le cas où le planning n'est pas respecté par le client et malgré les alertes et recommandations du responsable pédagogique adressées par téléphone et e. mail, Rosas & Qosma se réserve le droit de ne pas présenter le client à la session d'examen initialement prévue. Sans retour ni document du client justifiant le retard pris dans son parcours, le centre Rosas & Qosma pourra clôturer la session de formation sans que le client puisse demander un remboursement de la totalité ou d'une partie de la formation.

5. Délais de rétractation

Conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de la Caisse des Consignations en charge de la gestion du Compte Personnel de Formation, Rosas & Qosma dispose d'un délai de 2

(deux) jours ouvrés pour accuser réception de la demande de formation et d'un délai de 11 (onze) jours ouvrés entre la date de validation de la formation et l'entrée en formation.

En outre, Rosas & Qosma dispose d'un délai de 30 (trente) jours ouvrés pour valider les prérequis du client et procéder aux tests de positionnement.

Le client dispose quant à lui d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours ouvrés. A l'expiration de ce délai, le client est considéré comme inscrit et sa place est réservée. Il est dès lors tenu de participer à la formation et de payer le prix de la formation.

Responsabilité

Rosas & Qosma s'engage à exécuter les prestations de formation et d'accompagnement avec bienveillance, diligence et professionnalisme.

La responsabilité de Rosas & Qosma ne pourra être engagée qu'en cas de faute de sa part et sous réserve que le client apporte la preuve d'un dommage qu'il aurait subi en lien avec une faute commise par Rosas & Qosma.

En aucun cas la responsabilité de Rosas & Qosma ne saurait être recherchée lorsqu'il y a :

- faute, négligence, omission ou défaillance du client force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté de Rosas & Qosma (tels que grèves, troubles sociaux, calamités publiques, incendies...)

- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Rosas & Qosma n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.



7. Obligations

Rosas & Qosma est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients.

Rosas & Qosma met tout en œuvre pour assurer le respect des délais engagés lors de la planification du parcours de formation et pour présenter le client à l'examen ou la certification dans les meilleures conditions. Les responsables pédagogiques sont à la disposition des clients par téléphone au 09 86 17 25 36, e.mail contact@formation-fpa.fr et visio du lundi au vendredi entre 9h00 et 18h00.

Ainsi, Rosas & Qosma ne peut pas être tenu responsable de l'abandon total ou partiel du client. Le client s'engage à respecter le planning de formation validé et préserver une assiduité tout au long du parcours de formation. Rosas & Qosma ne peut également pas être tenu responsable des manquements à ses obligations dus à des événements extérieurs à son contrôle et dits de force majeure : maladie ou accident d'un formateur ou responsable pédagogique, catastrophes naturelles, grèves et conflits sociaux, coupure d'électricité ou des télécommunications.

IV - CONDITIONS ET MODALITES FINANCIERES

1. PRIX

Le prix de la prestation est indiqué sur le programme de formation, le devis (initial et prolongation) et le dossier d'inscription adressés au client. Il peut varier en fonction de demandes annexes qui feront l'objet d'un avenant à la proposition de service.

Les prix de Rosas & Qosma sont indiqués net, l'organisme n'étant pas assujéti à la TVA.

2. Conditions financières

En cas de financement personnel par le client, le règlement ou la preuve de virement est à envoyer avec le dossier d'inscription.

Pour les paiements échelonnés, la totalité des chèques doit être envoyée avec le dossier d'inscription et avec une date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque. Pour tout paiement par virement, le non-paiement d'une mensualité entraînera un arrêt immédiat de la formation (coupure de l'accès à la plateforme en ligne et arrêt de l'accompagnement).

En cas de financement par un financeur, l'accord de prise en charge doit être communiqué à l'inscription (pièces justificatives au dossier d'inscription). En cas de prise en charge partielle, le client devra payer la différence à l'inscription et avant de commencer sa formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard et/ou l'arrêt de l'accompagnement et de l'accès à la plateforme numérique.

En aucun cas, les paiements qui sont dus à Rosas & Qosma ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part de Rosas & Qosma.

À défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales au taux directeur (taux Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet selon la date de la commande, majoré de 10 points (soit 10,05 %) seront appliquées à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Le retard de paiement entraînera également l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à Rosas & Qosma par le client, sans préjudice de toute autre action que Rosas & Qosma serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En application de l'article D. 441-5 du Code de Commerce, en cas de retard de paiement, le débiteur sera de plein droit redevable, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, Rosas & Qosma se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des services commandés par le client et de suspendre l'exécution de ses obligations.

3. Facturation

Rosas & Qosma établira une facture selon les modalités indiquées pour chaque financement et sur présentation du devis initial ou de prolongation signé.

Pour un financement privé (personnel ou employeur) il sera édité une facture par Rosas & Qosma et selon les modalités et échéanciers indiqués dans le dossier d'inscription.

Pour un financement public, il sera édité une facture à la fin de la formation selon les modalités prévues par les organismes financeurs, dates prévues dans l'accord de prise en charge.

V – INTERRUPTION, ANNULLATION, ABANDON DE LA PRESTATION

Toute annulation d'inscription intervenant moins de 7 (sept) jours ouvrés avant la date de début de la formation, en dehors du délai de rétractation et d'un cas de force majeure, donne lieu à des frais d'annulation égaux à 100% (cent pour cent) du prix de la formation. Aucun remboursement ne sera effectué.

La non-présentation (présentiel ou à distance) du client à la date de début de la formation est considérée comme une annulation de la formation par le client et donne lieu à des frais d'annulation égaux à 100% du prix de la formation accepté dans le devis.

L'abandon de la formation par le client ou ses absences répétées et régulières pendant le parcours de formation donnent lieu à des frais d'annulation égaux à 100% du prix de la formation accepté dans le devis.

Toute formation commencée est due dans son intégralité même en cas d'interruption ou d'abandon, sauf cas de force majeur et fera donc l'objet d'une facturation au client ou à l'OPCO selon les conditions prévues. Si l'OPCO ne prend pas en charge la formation en cas d'interruption par le client, le client s'engage à régler les sommes dues.

La formation est réputée commencée le jour de la mise à disposition des codes d'accès à la plateforme numérique et de réception du dossier d'inscription complet du client par Rosas & Qosma.

Dans le cas où le nombre de participants à une session de formation n'est pas suffisant, Rosas & Qosma se réserve le droit de décaler la session de formation à une date ultérieure. Les clients seront prévenus au minimum 15 jours avant la session prévue.

VI – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les supports, outils et ressources documentaires et numériques utilisés et communiqués au client dans le cadre de la formation du client sont la propriété intellectuelle de Rosas & Qosma. Toutes les œuvres originales de Rosas & Qosma sont protégées et il est donc interdit de les reproduire, de les transmettre, de les exploiter à des fins commerciales ou de les transformer, sans un accord écrit de Rosas & Qosma.

VII - PROTECTION DES DONNES ET CONFIDENTIALITE

Rosas & Qosma s'engage à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par le RGPD et prendre toute précaution nécessaire pour préserver la sécurité des informations nominatives confiées. Aucune information à caractère personnel ne sera communiquée à des sociétés tierces sans l'accord préalable et éclairé du client. Les personnes habilitées à traiter les données et destinataires des informations sont le personnel de Rosas & Qosma et ses partenaires le cas échéant.

Rosas & Qosma s'engage à ne pas communiquer à des tiers (sauf financeur) les informations personnelles du client. Le client comprend que ses données sont stockées par Rosas & Qosma à des fins de suivi pédagogique, d'information et de statistique.

Le Client peut à tout moment exercer son droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition concernant les informations qu'il fournit à Rosas & Qosma à l'adresse contact@formation-fpa.fr.

Le client s'engage à garder confidentielles tous les documents et informations auxquels il a accès dans le cadre de sa formation.

VIII - Litige

En cas de litige entre Rosas & Qosma et le client, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler ce litige. Rosas & Qosma SARL élit domicile au 110 boulevard de la Liberté 44100 Nantes